

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP"

Si le projet comporte plusieurs bâtiments, veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement

Fiche bâtiment [1]

- B1 Type de travaux [\(aide\)](#) (*) : Bâtiment transformé
Lorsque le type de travaux correspond à une transformation, il est nécessaire de décrire la transformation à l'aide d'un ou plusieurs caractères ci-après :
- Assainissement énergétique Assainissement système de chauffage Transformations / rénovations intérieures
 Changement d'affectation Agrandissement chauffé Agrandissement non chauffé
 Installation solaire thermique Installation solaire photovoltaïque Autres travaux de transformation
- B2 N° de parcelle (*) : 531
- B3 N° ECA : 476
En cas de transformation ou de démolition, le numéro ECA est obligatoire.
- B4 Rue/lieu (*) : Rte de Genève 107 1026 Denges
- B5 Dénomination du bâtiment : Surélévation
- B6 Nombre d'entrées avec adresse : 3

CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

- B7 Catégorie de bâtiment (*) : Bâtiment à affectation mixte (principalement activité y compris EMS, hôtels etc..)
Classe : Immeubles à trois logements et plus
- B8 Surface au sol du bâtiment [m²] : 420
- B9 Surface brute utile des planchers [m²] : 1040
- B10 Surface brute des planchers pour le logement [m²] : 240 Pour les activités [m²] : 800
- B11 Cube SIA [m³] : 5262
- B12 Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols et demi-niveaux) : 3
- B13 Nombre total de logements après travaux (*) : 3
 Nb 1 pce : 1 Nb 2 pce : Nb 3 pce : 1
 Nb 4 pce : 1 Nb 5 pce : Nb 6 pce ou plus :
- B14 Bâtiment transformé (*) : les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements : Oui

CARACTERES ENERGETIQUES POUR LE SYSTEME DE CHAUFFAGE

Aide pour la saisie: [lien](#)

- B15 Générateur(s) de chaleur pour le système de chauffage (*) :
- Principal: Chaudière à condensation pour un seul bâtiment
 Secondaire: Installation solaire thermique pour un seul bâtiment
- Puissance du générateur de chaleur principal [KW] : 20
- B16 Source(s) d'énergie utilisée(s) pour le système de chauffage (*) :
- Pour générateur principal: Gaz
 Pour générateur secondaire:
- B17a Générateur(s) de chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire (*) :
- Principal: Installation solaire thermique
 Secondaire:
- B17b Source(s) d'énergie utilisée(s) pour la production d'eau chaude sanitaire (*) :
- Pour générateur principal: Soleil (thermique)
 Pour générateur secondaire:
- B18 La construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) : Oui Non

Amiante dans les bâtiments transformés ou démolis (dès le 1er mars 2011)

Pour tous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) nous vous prions de :

- faire établir un diagnostic amiante (le diagnostic peut aussi être dans certaines occasions de type « utilisation normale ») par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) ([lien](#))
- déposer le rapport de diagnostic amiante au format PDF sur [la plateforme GDA](#) (Attention : le rapport sous forme électronique doit être signé)
- joindre à la demande de permis de construire 2 exemplaires papier du rapport de diagnostic amiante, ainsi que la version pdf.

- B19 Bâtiment d'habitation avec une seule petite activité administrative et/ou commerciale au rez-de-chaussée accueillant au maximum 50 personnes Oui